

Concile Vatican II

Décret «

Presbyterorum Ordinis »

Concile Vatican II. Extrait du décret qui aborde la question de la relation entre les prêtres et les laïcs. Cette coopération organique entre prêtres et laïcs existe dans l'Opus Dei. (Chap II, n° 9)

03/03/2006

Vie des prêtres avec les laïcs

9. Le sacrement de l'Ordre confère aux prêtres de la Nouvelle Alliance une fonction éminente et indispensable dans et pour le peuple de Dieu, celle de pères et de docteurs. Cependant, avec tous les chrétiens, ils sont des disciples du Seigneur, que la grâce de l'appel de Dieu a fait participer à son royaume. Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps du Christ dont la construction a été confiée à tous.

A la tête de la communauté, les prêtres doivent donc faire en sorte de ne pas rechercher leurs propres intérêts, mais ceux de Jésus-Christ, en unissant leurs efforts à ceux des laïcs chrétiens, et en se conduisant avec eux à la manière du Maître: parmi les hommes, celui-ci "n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude"(Mat.20, 28). Les prêtres

ont à reconnaître sincèrement et à faire progresser la dignité des laïcs et leur rôle propre dans la mission de l'Eglise. Ils doivent respecter loyalement la juste liberté à laquelle tous ont droit dans la cité terrestre. Ils doivent écouter volontiers les laïcs, tenir compte fraternellement de leurs désirs, reconnaître leurs expériences et leur compétence dans les différents domaines de l'activité humaine, pour pouvoir avec eux lire les signes des temps.

Eprouvant les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu ils découvriront et discerneront dans la foi les charismes des laïcs sous toutes leurs formes, des plus modestes aux plus élevées, ils les reconnaîtront avec joie et les développeront avec ardeur. Parmi ces dons qu'on trouve en abondance chez les chrétiens, l'attrait d'un bon nombre pour une vie spirituelle plus profonde mérite une attention spéciale. Il faut

également avoir assez de confiance dans les laïcs pour leur remettre des charges au service de l'Eglise, leur laissant la liberté et la marge d'action, bien plus, en les invitant, quand l'occasion se présente, à prendre d'eux-mêmes des initiatives.

Bref, les prêtres sont placés au milieu des laïcs pour les conduire tous à l'unité dans l'amour "s'aimant les uns les autres d'un amour fraternel, rivalisant d'égards entre eux" (Rom. 12, 10). Ils ont donc à rapprocher les mentalités différentes, de telle manière que personne ne se sente étranger dans la communauté des chrétiens. Ils sont défenseurs du bien commun, dont ils ont la charge au nom de l'évêque, et en même temps témoins courageux de la vérité, pour que les chrétiens ne soient pas emportés à tout vent de doctrine. Ils sont spécialement responsables de ceux qui ont abandonné la pratique des sacrements, voire même la foi, et

ils m'omettront pas d'aller vers eux comme de bons pasteurs.

Attentifs aux prescriptions sur l'œcuménisme, ils n'oublieront pas les frères qui ne partagent pas avec nous la pleine communion de l'Eglise.

Enfin, ils sauront qu'ils sont chargés de tous ceux qui ne reconnaissent pas le Christ comme leur Sauveur.

Mais, de leur côté, les chrétiens doivent être conscients de leurs devoirs envers les prêtres, entourer d'un amour filial ceux qui sont leurs pasteurs et leurs pères, partager leurs soucis, les aider autant que possible par leur prière et leur action: ainsi les prêtres seront mieux en mesure de surmonter les difficultés et d'accomplir leur tâche avec fruit.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-fr/article/concile-vatican-
ii-decret-presbyterorum-ordinis/](https://opusdei.org/fr-fr/article/concile-vatican-ii-decret-presbyterorum-ordinis/)
(16/01/2026)